

## Entretien

- ⇒ La cuve doit rester facilement accessible pour son contrôle périodique et son entretien régulier.
- ⇒ Curer régulièrement les orifices d'arrivée, d'évacuation à débit régulé ou de surverse, ainsi que le regard de décantation.
- ⇒ Evacuer les dépôts de boues de décantation lorsque leur quantité induit une modification du volume utile de rétention.

## Coût d'investissement

- ⇒ Environ 2 400 € HT pour une installation de rétention de 6 m3.

## EAUX PLUVIALES

### ROANNAISE DE L'EAU VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS TRAVAUX

#### FICHES PRATIQUES A VOTRE DISPOSITION

- Généralités sur la gestion des eaux pluviales
- Préconisations :
  - Cuve de rétention
  - Tranchée drainante
  - Noue
  - Bassin sec
  - Puits d'infiltration

**Roannaise de l'Eau**  
63 rue Jean Jaurès  
BP 30215 - 42313 Roanne Cedex  
Tél. 04 77 68 54 31 - Fax 04 77 71 74 22  
Courriel : [contact@roannaise-de-leau.fr](mailto:contact@roannaise-de-leau.fr)  
[www.roannaise-de-leau.fr](http://www.roannaise-de-leau.fr)

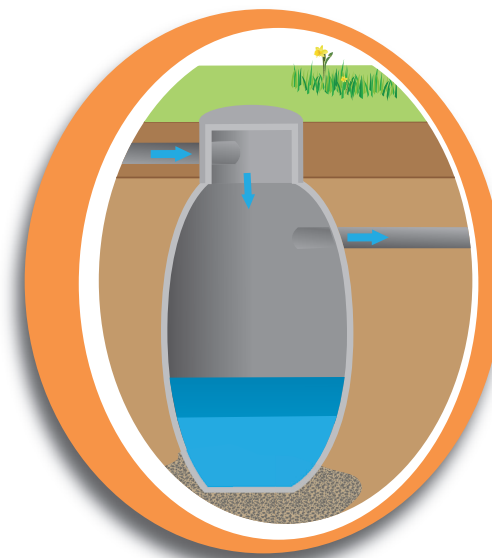
**Direction Technique**  
Tél. 04 77 68 98 06 ou 04 77 68 98 07  
Courriel : [nmeiller@roannaise-de-leau.fr](mailto:nmeiller@roannaise-de-leau.fr)  
ou [ifafournoux@roannaise-de-leau.fr](mailto:ifafournoux@roannaise-de-leau.fr)



## EAUX PLUVIALES

## CUVE DE RETENTION

### Préconisations



## Fonctionnement

**Collecte :** L'eau pluviale est collectée par l'intermédiaire de canalisations ou rigoles (par exemple la récupération des eaux de toiture) puis acheminée vers la cuve.

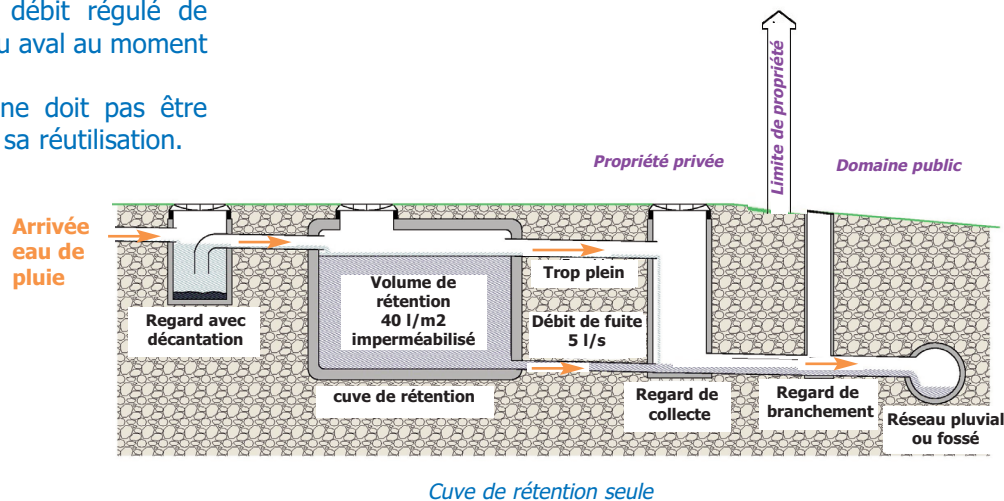
**La cuve de rétention :** Elle est destinée au stockage temporaire des eaux de très fortes pluies qui sont ensuite évacuées vers l'exutoire à débit régulé de manière à ne pas surcharger le réseau aval au moment où la crue est la plus forte. Ce volume stocké temporairement ne doit pas être confondu à celui récupéré en vue de sa réutilisation.

**L'évacuation :** L'eau est évacuée vers un exutoire (réseau pluvial, fossé...) ou vers d'autres ouvrages tels que bassin ou noue.

**Etat de la cuve :** La cuve doit être vide en fin d'épisode pluvieux afin d'être en mesure d'accueillir les eaux de pluie de l'épisode pluvieux suivant.

## Dimensionnement

- ➔ **Le volume de rétention** de la cuve doit être de **40 l/m<sup>2</sup> imperméabilisé.**  
*exemple : pour une habitation d'une surface au sol de 75 m<sup>2</sup>, la cuve doit être de 3 m<sup>3</sup>.*
- ➔ **Le débit de fuite** vers le réseau doit être de **5 l/s/ha aménagé.**



## Implantation

- ➔ L'objectif de cet ouvrage est d'être le plus souvent vide pour pouvoir remplir sa fonction hydraulique lors de l'averse suivante.
- ➔ Afin de garantir la vidange de la cuve, un orifice d'évacuation d'eau est placé en partie basse.
- ➔ Un trop-plein est situé en partie haute de la cuve en cas de débordement.
- ➔ La cuve de rétention peut être connectée au trop-plein d'une citerne de récupération (schéma 2). Pour les particuliers qui souhaitent réutiliser les eaux pluviales, une cuve de stockage dédiée doit être mise en place. Attention, une cuve de stockage pour la récupération ne peut pas jouer le rôle de cuve de rétention.

### Les eaux pluviales ne sont pas potables.

Elles peuvent être utilisées pour l'arrosage.

La réutilisation pour les usages domestiques (wc, machine à laver...) est strictement réglementée (ex : déconnexion complète avec le réseau d'eau potable).

Ces eaux pluviales sont soumises à la redevance d'assainissement collectif lorsqu'elles sont rejetées dans le réseau public d'assainissement collectif.

